



**CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
DE CREUSALIS**

**DEMANDEURS DE LOGEMENTS – LOCATAIRES
VISITEURS DU SITE INTERNET**

1. Préambule

Dans le cadre de son activité, CREUSALIS est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel sur les demandeurs de logements, ses locataires et les visiteurs du site internet.

A travers ce document, CREUSALIS renouvelle son engagement à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qu'il traite.

La présente charte énonce les grands principes et principales lignes directrices de CREUSALIS en matière de protection des données à caractère personnel sans que ces derniers ne s'y limitent. En effet, nous pouvons être amenés à vous informer de façon plus précise ou spécifique lors de la collecte effective de données pour un traitement en particulier (par exemple par le biais de mentions sous les formulaires de nos sites internet).

L'objectif de cette Charte est également d'informer en toute transparence les personnes de la manière dont leurs données sont traitées par CREUSALIS.

Afin que notre charte soit la plus accessible et lisible, CREUSALIS vous offre la possibilité d'en lire une version condensée « *La charte en bref* ».

Avant de vous expliquer de quelle façon CREUSALIS traite vos données à caractère personnel, définissons les termes essentiels dégagés par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) : réglementation applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « personne concernée »). Pour exemple, peuvent être des données à caractère personnel :

- Les noms, les prénoms
- Adresses postales des logements
- Adresses mails des locataires
- Etc.

Délégué à la protection des données (DPD) : Personne chargée d'assurer la protection des données à caractère personnel au sein de CREUSALIS. Vous pouvez, si besoin est, la contacter :

dpo@creusalis.fr

[59 avenue du Poitou – B.P.37](#)

[23001 GUÉRET CEDEX 01](#)

Responsable de traitement : Sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : Il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

La charte en bref

S'il vous manque du temps pour prendre connaissance de notre charte complète, pas de panique, vous trouverez un condensé de cette dernière ci-dessous.

1.1 Pourquoi CREUSALIS traite vos données ?

Dans le cadre de ses missions de bailleur social, CREUSALIS est amené à collecter des données personnelles par le biais de ses différentes interactions avec ses demandeurs, locataires ou encore visiteurs du site internet et de ses applications.

CREUSALIS en tant que responsable de traitement est amené à traiter des données aussi bien dans le cadre de la gestion des demandeurs (enregistrement et instructions des demandes de logements sociaux...) que pour répondre aux obligations de gestion des dossiers des locataires ainsi que des contentieux.

Lors de votre navigation sur le site internet et les applications, vos données sont collectées. Elles sont principalement traitées dans le but de gérer les demandes adressées via les formulaires de contact, ou encore pour établir des statistiques de fréquentation.

Que vous soyez demandeur, locataire ou bien visiteur du site internet, vos données personnelles seront traitées par CREUSALIS pour diverses raisons.

Ce peut être pour gérer les attributions de logement sociaux à la suite d'une demande, conclure un contrat de location ou bien vous accompagner durant tout votre parcours locatif tant pour des besoins administratifs que techniques.

1.2 Quelles données personnelles traite CREUSALIS ?

Dès lors, selon le but poursuivi CREUSALIS peut être amené à collecter les informations suivantes :

- Données d'identification ;
- Données sur la situation familiale et vie personnelle ;
- Données relatives aux difficultés sociales rencontrées ;
- Données sur la vie professionnelle ;
- Données économiques et financières ;
- Données sensibles.

1.3 Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de rectifier, corriger vos données, de les supprimer, d'en demander une copie. Vous pouvez demander d'arrêter ou de restreindre le traitement. Vous pouvez demander que celles-ci soient envoyées à un autre organisme. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment si vous l'aviez donné pour la réalisation d'un traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à notre délégué à la protection des données à l'adresse mail dpo@creusalis.fr ou par courrier à l'attention du délégué à la protection des données – CREUSALIS 59 avenue du Poitou – B.P. 37 – 23001 GUÉRET CEDEX 01.

1.4 A qui CREUSALIS peut communiquer vos données personnelles ?

CREUSALIS peut, si besoin, communiquer vos données personnelles :

- Au personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions ;
- Aux partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires ;
- Aux prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (par exemple pour de la maintenance technique au sein de vos logements) ;
- Aux organismes et autorités légalement autorisés à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.)

1.5 Combien de temps CREUSALIS conserve vos données personnelles ?

Elles sont uniquement conservées le temps qu'il faudra pour accomplir le but poursuivi. Pour cela, il est tenu compte également des délais légaux applicables ainsi que des recommandations de la CNIL.

Les documents locataires tels que les avis d'imposition, carte d'identité, dossier locataire sont conservés 5 ans.

Les documents concernant le traitement des besoins techniques des locataires ainsi que les états des lieux sont conservés pendant la durée de vie du bail plus 5 années supplémentaires.

Pour en savoir plus sur les durées de conservation, vous pouvez consulter la version plus exhaustive de la charte de protection des données.

Les éléments exposés ci-dessus constituent un condensé de la politique de confidentialité, si vous souhaitez en savoir davantage sur la manière dont CREUSALIS traite vos données à caractère personnel, CREUSALIS vous invite à poursuivre votre lecture.

2. Charte de protection des données personnelles

2.1 De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que locataire et demandeur sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> • Attribution du logement social (Enregistrements, instructions des demandes, prise en compte des décisions de la commission...) • Réalisation d'enquêtes obligatoires (Ex : SLS/OPS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, numéro unique d'enregistrement, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) • Données économiques et financières (revenus dont montant et type d'aide perçue, etc) • Données sensibles (informations relatives au handicap) · • NIR (uniquement dans le cadre de l'enregistrement des demandes de logement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service des relations clientèle, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) • Sous-traitants/ Prestataires de CREUSALIS dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc. • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires au respect d'obligations légales.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et suivi des baux (suivi de l'exécution du bail, du quittancement, gestion des loyers et charges...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service des relations clientèle, gestion 	

	<p>numéro unique d'enregistrement, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) • Données économiques et financières (revenus dont montant et type d'aide perçue, dossier de surendettement, etc) • Données sensibles (informations relatives au handicap) · 	<p>des impayés, secrétariat, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) • Sous-traitants/ Prestataires de CREUSALIS dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires à l'exécution d'un contrat
<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction • Réalisation de statistiques • Enregistrement et suivi des enquêtes téléphoniques à des fins d'amélioration de la qualité • Échange d'informations avec les locataires et demandeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service des relations clientèle, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Sous-traitants/ Prestataires de CREUSALIS dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et suivi social des locataires et demandeurs en difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations relatives aux difficultés sociales rencontrées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service des relations clientèle, gestion des impayés, secrétariat, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement fondé sur l'intérêt légitime des personnes concernées

		<ul style="list-style-type: none"> Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) 	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la communication externe (ex : lettre aux locataires, plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification et de contact, en fonction du mode de communication retenu (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email). 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) · Sous-traitants/ Prestataires de CREUSALIS dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales ou papier) 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement basé sur l'intérêt légitime de promotion de nos offres (sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieur en matières de communication électronique)

2.2 De quelle manière vos données à caractère personnelles en tant que visiteur sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation, analyse et développement de l'efficacité du contenu de notre site et de nos applications. 	<ul style="list-style-type: none"> Données de connexion (Adresses IP, journaux d'événements...) Données relatives aux mesures d'audience (statistiques sur les pages vues, le temps passé sur une page, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> Traitements nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes.
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la communication externe (lettre d'information) 	<ul style="list-style-type: none"> Données de contact (adresse email). 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) · Sous-traitants/ Prestataires de CREUSALIS dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement basé sur le consentement.

		de campagnes de communication digitales)	
--	--	--	--

2.3 De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que prospect et acquéreur d'un logement sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> • Prospection des demandeurs de logement en accession à la propriété 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions · 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement basé sur le consentement pour les demandeurs non-locataires de CREUSALIS· • Traitement nécessaire au respect d'obligations légales pour les demandeurs locataires de CREUSALIS
<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement et instruction des demandes • Gestion administrative des opérations d'accession 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) · Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, situation locative, etc.) · Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, etc. • Données économiques et financières (montant, durée et échéance des crédits en cours ; avis d'imposition ou autre document prévu par la réglementation attestant des ressources ; assurances) 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions · • Sous-traitants/ Prestataires CREUSALIS · • Organisme légalement autorisé à obtenir la communication des données. • Notaires • Compagnies d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements nécessaires à l'exécution d'un contrat pour les demandeurs non-locataires de CREUSALIS • Traitement nécessaire au respect d'une obligation légale pour les demandeurs locataires de CREUSALIS

		<ul style="list-style-type: none"> • Personne morale avec laquelle le vendeur a signé une convention pour assurer la sécurisation de l'accès à la propriété. • Partenaires financiers chargés de l'élaboration des plans de financement 	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la communication externe (plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification et de contact, en fonction du mode de communication retenu (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email). 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel habilité de CREUSALIS dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) · • Sous-traitants/ Prestataires de CREUSALIS dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales ou papier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement basé sur l'intérêt légitime de promotion de nos offres si vous avez déjà manifesté un intérêt et si nous sommes déjà en relation (sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieure en matière de communication électronique) • Consentement dans les autres cas.

2.4 Combien de temps sont conservées vos données à caractère personnel ?

Documents locataires	Durée de conservation
<ul style="list-style-type: none"> • Traitement des besoins techniques des locataires • Etat des lieux • Dossier locataire 	Durée de vie du bail + archivage pendant 5 ans

<ul style="list-style-type: none"> • Eléments d'identification • Gestion des dispositifs de contrôle d'accès des locataires 	<p>Les éléments d'identification ne doivent pas être conservés au-delà du temps pendant lequel la personne est habilitée à pénétrer dans les locaux concernés.</p> <p>Elles peuvent être conservées tant que la personne concernée bénéficie d'un droit d'accès.</p> <p>L'historique de déplacement des locataires n'est pas conservé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier de demande de logement 	Suppression en cas d'attribution, radiation ou non renouvellement de la demande de logement puis archivage du dossier pendant 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers CAL • Enquêtes OPS/SLS 	5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Avis d'imposition, carte d'identité 	5 ans après l'attribution du logement
<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des éléments constituant des pièces comptables (charges, quittancement) 	10 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Données de connexions extranet locataire 	13 mois
<ul style="list-style-type: none"> • Attestation d'assurance 	5 ans après le départ du locataire
<ul style="list-style-type: none"> • Précontentieux lié aux troubles de voisinage 	2 ans à la dernière réclamation reçue pour les éléments du dossier. Durée de vie du bail + archivage pendant 5 ans pour la notification dans le dossier locataire du trouble du voisinage.
<ul style="list-style-type: none"> • Contentieux pour impayés 	Suppression à compter de la prescription de l'action en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée ou dans un délai de 3 ans maximum à compter du recouvrement des sommes dues
<ul style="list-style-type: none"> • Données relatives à des condamnations définitivement prononcées ou décision de justice ayant incidence sur le lieu de résidence 	Conservation jusqu'au départ du locataire ou de l'employé victime d'une agression pour éviter tout contact avec la personne condamnée
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social 	Suppression à compter de la fin du suivi ou conservation pendant 5 ans après obtention du consentement de la personne concernée
<ul style="list-style-type: none"> • Données relatives aux demandes d'exercice de droit 	1 an à compter de la réception des demandes archivage pendant 5 ans à des fins de preuve
<ul style="list-style-type: none"> • Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements...) • Données relatives aux mesures d'audience 	1 an
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier des demandeurs d'accession à la propriété 	Suppression des données à compter du classement sans suite de la demande ou à compter du paiement complet du logement ou le cas échéant à l'issue de la période de sécurisation de la transaction

<ul style="list-style-type: none"> Données relatives aux opérations de communication (nom, prénom, adresse email, adresse postale, numéro de téléphone, en fonction du mode de communication retenu). 	<p>2 ans à compter du dernier contact émanant de votre part lorsque le traitement est basé sur l'intérêt légitime (sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieur en matière de communication électronique).</p> <p>Jusqu'au retrait du consentement dans les autres cas.</p>
--	---

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une période correspondant aux durées de prescription légale (et notamment le délai de droit commun de 5 ans).

2.5 Quels sont les droits et comment les exercer ?

2.5.1 Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles

Comme énoncé précédemment, lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

2.5.1.1. Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles

Vous avez le droit de demander à CREUSALIS s'il traite vos données et de vous transmettre les informations vous concernant.

A ce titre, vous pouvez :

- Accéder à l'ensemble des données vous concernant ;
- Connaître l'origine des données vous concernant ainsi que les destinataires de celles-ci ;
- Accéder aux données sur lesquelles CREUSALIS s'est fondé pour prendre une décision vous concernant ;
- Obtenir une copie de vos données.

Enfin, vous disposez du droit de rectifier vos données lorsque celles-ci sont incomplètes ou inexactes. Par exemple si votre situation familiale a changé, vous pouvez demander la correction de vos informations personnelles.

2.5.2 Le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de vous opposer à ce que vos données soient utilisées par CREUSALIS. Pour ce faire, vous devez mettre en avant des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles si celles-ci sont traitées sur la base de l'intérêt légitime de CREUSALIS. Il vous sera donc possible de vous opposer au traitement à tout moment.

3.5.3 Le droit à la portabilité de vos données personnelles

Si vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données ou si le traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec CREUSALIS, vous avez le droit à la portabilité de vos données.

Ce droit vous permet :

- De récupérer vos données personnelles traitées et de les stocker sur un appareil ou un cloud privé par exemple. Ce droit vous permet de gérer plus facilement et par vous-même vos données personnelles.
- De transférer vos données personnelles à un autre organisme

Toutefois, ce droit ne concerne que les données gérées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont pas concernés) et les données fournies par vous-même.

2.5.4 Le droit à la limitation du traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de geler temporairement l'utilisation de vos données. Il peut être exercé en parallèle d'une autre demande de droit comme le droit d'opposition ou rectification par exemple. Cela vous permet de « mettre en pause » l'utilisation de vos données pendant l'étude de votre demande d'exercice de droit.

Dès lors, une fois le traitement de vos données mis en pause, celles-ci ne pourront être utilisées que dans les cas suivants :

- Vous avez donné votre accord ;
- Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- Pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ;
- Pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un Etat membre.

2.5.5 Le droit à l'effacement de vos données personnelles

Ce droit vous permet tout simplement d'obtenir la suppression de vos données personnelles.

Vous pouvez demande l'effacement de vos données si :

- Vos données sont utilisées à des fins de prospection ;
- Les données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées ;
- Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données ;
- Vos données font l'objet d'un traitement illicite ;
- Vos données ont été collectées lorsque vous étiez mineurs dans le cadre de la société de l'information ;
- Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données et CREUSALIS n'a aucun motif impérieux pour ne pas donner suite à votre demande.

Dans certain cas, CREUSALIS ne pourra faire droit à votre demande en particulier si CREUSALIS est dans l'obligation légale de conserver vos données ou encore si vos données sont nécessaires pour la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice (Ex : données utilisées dans le cadre de la gestion d'un contentieux).

2.5.6. Contacter notre DPO

Pour exercer vos droits ou toute autre question relative au traitement de vos données vous pouvez contacter le DPO par courrier à l'adresse 59 avenue du Poitou – B.P. 37- 23001 GUÉRET CEDEX ou par mail dpo@creusalis.fr. Si vous le souhaitez, vous pouvez également exercer vos droits sur place en vous présentant à l'accueil, votre demande sera ensuite relayée au DPO.

Toutefois, il est précisé que quel que soit le mode d'exercice de droit choisi, chacune de vos demandes doit être accompagnée d'éléments permettant de justifier votre identité.

Une fois votre demande reçue, sachez que nous disposons d'un délai d'un mois pour vous répondre. Ce délai pourra être suspendu si votre demande nécessite des éléments complémentaires.

2.6 Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Vos données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Dans l'hypothèse où CREUSALIS aurait recours à des sous-traitants situés en dehors de l'Union Européenne, nous nous engageons à s'assurer que les sous-traitants présentent des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du présent règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

2.7 Quelles mesures de sécurité sont mises en œuvre pour protéger vos données ?

CREUSALIS s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques, informatiques et organisationnelles nécessaires à la protection et à la sécurité de vos données conformément au RGPD.

CREUSALIS s'engage notamment à assurer :

- La sensibilisation de ses collaborateurs

CREUSALIS sensibilise ses collaborateurs gérant des données personnelles aux risques liés aux libertés et à la vie privée, les informe des mesures prises pour traiter les risques et les conséquences en cas de manquement.

- L'authentification des utilisateurs du système d'information

Chaque collaborateur de CREUSALIS possède un identifiant personnel et doit s'identifier avant toute utilisation des outils informatiques. Par conséquent, chaque collaborateur n'accède qu'aux données nécessaires à sa mission.

- La gestion des habilitations

CREUSALIS limite l'accès aux seules données dont chaque collaborateur a besoin pour travailler.

Les profils d'habilitation sont définis dans les systèmes en séparant les tâches et les domaines de responsabilité.

Les permissions d'accès des collaborateurs sont supprimées dès qu'ils ne sont plus habilités à accéder à un local ou une ressource informatique, ainsi qu'à la fin de leur contrat.

- Traçabilité des accès et gestion des incidents

CREUSALIS trace les accès et prévoit des procédures pour gérer les incidents et ce afin de pouvoir réagir en cas de violation de données.

- La sécurisation des postes de travail

CREUSALIS prévient les accès frauduleux et l'exécution de virus.

Un mécanisme de verrouillage automatique de session est mis en place en cas de non-utilisation du poste de travail pendant un temps donné.

Des antivirus sont installés et régulièrement mis à jour

Les logiciels sont configurés pour que les mises à jour de sécurité se fassent automatiquement dès que cela est possible

Le stockage des données des utilisateurs est réalisé sur un espace de stockage régulièrement sauvegardé sur le réseau de CREUSALIS. Les connexions de supports mobiles sont interdites.

- La protection du réseau informatique interne

CREUSALIS autorise uniquement les fonctions réseau nécessaires aux traitements mis en place.

Un VPN est configuré pour l'accès à distance

Aucune interface d'administration n'est accessible directement depuis internet.

Les flux réseau sont limités au strict nécessaire en filtrant les flux entrants sur les équipements (pare-feu, proxy, serveurs, etc)

Sauvegardes régulières pour limiter l'impact d'une disparition non désirée de données.

CREUSALIS réalise régulièrement des copies de sauvegarde et procède à des tests de restauration de façon annuelle.

- La sécurisation de la sous-traitance

CREUSALIS encadre la sécurité des données avec les sous-traitants.

- La protection des locaux

Un contrôle d'accès est mis en place pour la salle informatique.

2.8 Modification et accessibilité de la charte de la présente charte.

La présente charte est la seule opposable jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Elle est susceptible d'évolution, CREUSALIS se réserve le droit de la mettre à jour ou de la modifier à tout moment et sans préavis.

Il vous est donc conseillé de la consulter régulièrement. Si vous continuez à utiliser nos services après modification de la présente charte, cela constitue acceptation de votre part desdits changements.

De plus, cette charte peut-être également consultable au sein de CREUSALIS. Il vous est également possible d'en réclamer une copie auprès de l'accueil.